

Edito

Le Bulletin Municipal du mois d'avril est, de tradition, principalement réservé à la présentation du budget de la commune, celui-ci ayant été voté, cette année, le dernier jour de mars. Vous y trouverez également quelques informations, des rendez-vous notamment, parmi lesquels celui de la 4^{ème} réunion de concertation villageoise qui se tiendra vendredi prochain, à la salle polyvalente, à partir de 18H30 ; l'occasion pour vous de venir échanger avec vos élus locaux.

Concernant l'exercice 2009, les comptes administratifs (voir à partir de la page 4) démontrent que le Conseil Municipal maîtrise désormais bien son fonctionnement, puisque celui-ci génère de l'excédent, donc de la capacité d'autofinancement pour les futurs projets d'investissement. D'autre part, l'excédent d'investissement 2009 servira à financer les travaux de requalification des rues de la Circulade, qui viennent d'ailleurs de débuter.

Pour ce qui concerne le budget prévisionnel 2010 (voir à partir de la page 6), le Conseil Municipal a privilégié la prudence en termes de fonctionnement, et la réserve en termes d'investissement, ceci dans le but d'éviter de procéder à de nouvelles hausses (taxes, impôts locaux, prix de l'eau, ...) dans une conjoncture encore difficile pour les ménages (les effets de la crise financière n'étant pas encore dissipés - bien au contraire).

L'équipe municipale vous souhaite donc une bonne lecture, et vous donne rendez-vous à vendredi pour répondre à vos questions.

LES DERNIERES DELIB DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 22 février 2010

- 1) Désignation d'un autre membre du Conseil pour signer les autorisations d'urbanisme en matière de droit de préemption (dossier impliquant le Maire.)
- 2) Choix des entreprises pour les travaux de requalification des rues de la Circulade :
Lot n° 1 (VRD/EU/AEP) : groupement JOULIE/ESPINAS, pour un montant de 234 873,35 € HT
Lot n° 2 (ELEC/PTT) : une seule offre nettement au dessus de l'estimation. Engagement négociation par la CCVH.
- 3) Mise en application du nouveau règlement d'utilisation de la salle polyvalente
- 4) Mise en application de la nouvelle convention d'utilisation de l'espace public par les commerces de la place (droits de terrasse)
- 5) Mise en œuvre de la nouvelle convention fourrière SPA et de la réglementation communale (verbalisation)
- 6) Nouveau règlement d'utilisation de la salle polyvalente
- 7) Participation au financement du voyage scolaire pour les élèves du collège Max Rouquette et lycée Joseph VALLOT.

Conseil Municipal du 30 mars 2010

- 1) Approbation Comptes Administratifs 2009
- 2) Approbation Budgets Primitifs 2010
- 3) Choix de l'entreprise pour le lot n° 2 (ELEC/PTT) des travaux de requalification des rues de la Circulade : Entreprise SLA pour un montant de 65 800 € HT (prix négocié par la CCVH)
- 4) Rédaction d'une nouvelle convention de service de fourrière automobile, et choix de consulter trois sociétés de prestations de service.
- 5) Renouvellement de l'adhésion à la l'Association de Valorisation des Cavités Françaises à Concrétions (montant cotisation pour 2010 : 370 €)
- 6) Signalétique VTT : autorisation donnée à la CCVH pour l'implantation de poteaux sur le domaine public communal dans le cadre des Activités de Pleine Nature (APN).
- 7) Acceptation du devis de CTB pour la remise en état du toit de l'école (2^{ème} phase) suite à un nouveau dégât des eaux. Montant : 9 755 € TTC

Le mot du Maire

L'arrivée du printemps marque pour la vie communale le vote du budget dont les grandes lignes vous sont présentées et commentées dans ce bulletin. Mais, c'est également le démarrage de travaux structurants.

C'est tout d'abord la fin de la requalification des rues du Cœur du Village avec la rue de la Roque, le plan de l'Eglise et les trois impasses débouchant sur la rue de l'Horloge dont les travaux démarrés mi-avril vont se poursuivre jusqu'avant l'été. Ces aménagements qualitatifs et esthétiques, s'ils accompagneront les visiteurs lors de visites guidées ou de leurs déambulations, devraient être appréciés par chacun d'entre-nous lorsque nous les emprunterons pour accompagner dans des moments difficiles ou heureux nos proches ou nos amis. Les riverains après une longue attente, verront eux, ainsi revalorisée « leur » rue et profiteront de ces espaces qui se voudront plus conviviaux. Mais avant, il faut patienter un petit peu et faire avec les désagréments nécessaires à de tels travaux. L'esprit constructif de tous lors de la réunion d'information me laisse à penser que tout se fera en bonne intelligence.

D'autres perturbations liées également à des travaux sont à prévoir avec l'aménagement de la Maison de la Poterie et la requalification du parking. Des travaux préparatoires afin de minimiser l'incidence sur les places de stationnement seront entrepris au début du mois de mai afin de rendre utilisable la parcelle située de l'autre côté du ruisseau de l'Abus avant de démarrage des travaux conséquents. Cette opération complémentaire des aménagements réalisés l'année dernière au Pont du Diable est un aspect important dans la valorisation et l'attrait de notre village, et s'inscrit complètement dans la demande de Label Grand Site de France pour laquelle la Commission Supérieure des Sites, le 15 avril dernier à Paris, a donné un avis favorable à l'unanimité en vue de devenir le 8^{ème} Grand Site Labellisé en France. Il ne manque plus que la signature du Ministre de l'Ecologie, là aussi encore un peu de patience.

Ces aménagements nécessaires qui façonnent le Saint Jean de Fos de Demain sont complétés par des actions d'envergure moindre mais tout autant nécessaires comme les campagnes de rebouchage des trous de la voirie, le renouvellement de la signalisation de police, le remplacement de l'éclairage, l'embellissement des rues, les travaux aux écoles,... qui eux marquent le Saint Jean de Fos d'Aujourd'hui.

Je terminerais en donnant à toutes et tous, rendez vous le vendredi 30 avril 2009 à 18h30 à la salle polyvalente pour la 4^{ème} réunion de concertation villageoise qui nous permettra d'échanger sur les sujets que vous souhaiterez.

Le Maire, Jean-François RUIZ

SOMMAIRE

Edito.....	page 1
Mot du Maire	page 2
Vivre au Village.....	page 3
Compte administratif 2009.....	page 4
Budget primitif 2010,.....	page 6
Fiscalité.....	page 8
Vivre au Village.....	page 8

4^{ème} réunion de concertation villageoise

Le Conseil Municipal organise sa 4^{ème} réunion de concertation villageoise le

**Vendredi 30 avril 2010
De 18H30 à 20H00
A la salle polyvalente**

Ordre du jour :

- présentation des actions réalisées et engagées
- échanges avec la population et réponse aux questions

Venez nombreux !

Marché aux Fleurs

Un marché aux fleurs est organisé par la classe des CM1-CM2 de l'école publique le :

**Samedi 1^{er} mai 2010
De 10H00 à 12H00**

Sur la place de Saint Jean de Fos

Cette manifestation, prise en charge par les enfants, a pour objectif de financer leur classe découverte.

Rejoignons-les sur la place pour soutenir leur action !

Haut Débit (ADSL)

Une réunion publique sera organisée courant Mai par la Municipalité concernant l'équipement haut débit qui est en cours de mise en place.

Cette réunion permettra à la population de prendre connaissance du dispositif et d'échanger avec les exploitants.

La date de la réunion sera communiquée par l'intermédiaire du panneau d'affichage et par voie de presse.

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Pour une distribution prévue mi juillet, merci aux associations, élus, ... de nous transmettre vos articles avant le 30 juin, par email à l'adresse suivante :

mairie.saintjeandefos@orange.fr

Panne d'alimentation en eau potable ; quelques explications...

La Commune de Saint Jean de Fos est alimentée en eau potable par le syndicat de production du Puits du Drac, dont le réservoir principal se trouve sur la Commune de Montpeyroux. Ce réservoir achemine l'eau vers les communes adhérentes (Montpeyroux, St Jean de Fos, Lagamas et Arboras) via des canalisations spécifiques.

Afin de réguler la pression de transfert, un réducteur de pression est installé à l'arrivée sur St Jean de Fos (chemin de Valoubière, lieu dit des « 4 chemins »). En effet, les effets physiques de l'adduction de fluide génèrent une pression de 1 bar tous les 10m de déclivité !!!

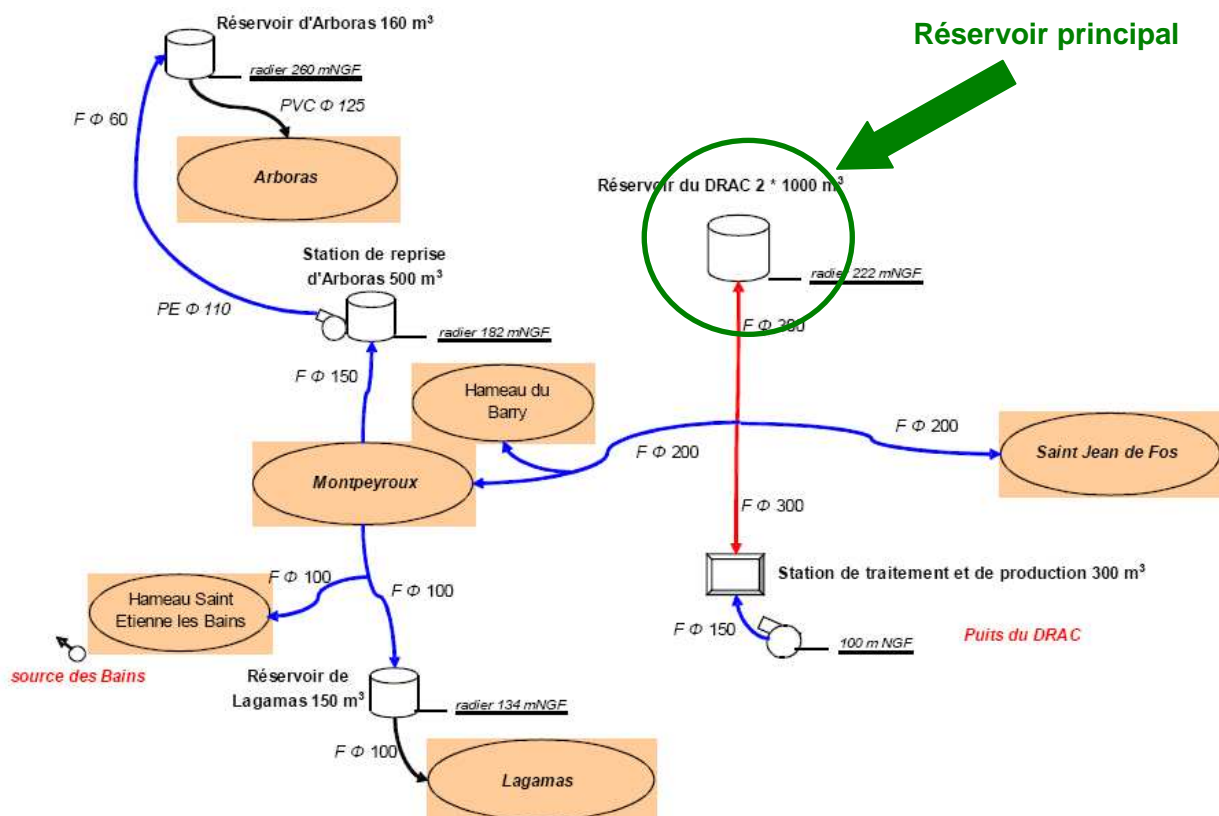
La panne d'alimentation survenue Lundi 5 Avril est liée à un dysfonctionnement de ce réducteur de pression. Sous l'effet du calcaire fortement présent dans les eaux du Drac, le mécanisme s'est grippé et ne laissait passer qu'une quantité infime d'eau. C'est la raison pour laquelle les quartiers hauts ont été immédiatement privés d'eau alors qu'il restait un peu d'eau sans

pression dans les quartiers bas. (Le quartier de las Paurès n'a pas eu d'eau du tout du fait de son alimentation particulière par un réseau dédié).

Un dépannage provisoire a permis de rendre l'eau Lundi soir avant une intervention plus lourde Mardi matin (démontage du réducteur, nettoyage, graissage et remise en service).

Le SIAEP du DRAC a voté des travaux de modernisation de ses installations. Ces travaux vont se dérouler à l'automne 2010. Ils ont pour objectif le remplacement et le renforcement de ces appareils sensibles ainsi que le report d'information sur les consommations des différents villages afin d'anticiper les besoins et le traitement des fuites.

Conscient de la gêne occasionnée par cet incident, le SIAEP du DRAC et la Commune de Saint Jean de Fos vous prient de bien vouloir nous excuser et vous remercient pour votre compréhension.



Campagne de rebouchage des trous

Les employés des services techniques ont débuté la campagne de rebouchage des trous sur la voirie. Une première phase réalisée fin mars a permis de traiter « Le raccourci de Lagamas » et de commencer certaines

rues du village. La deuxième phase complétant l'intervention sur les rues du village est programmée pour le mois de mai.

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE (M14)

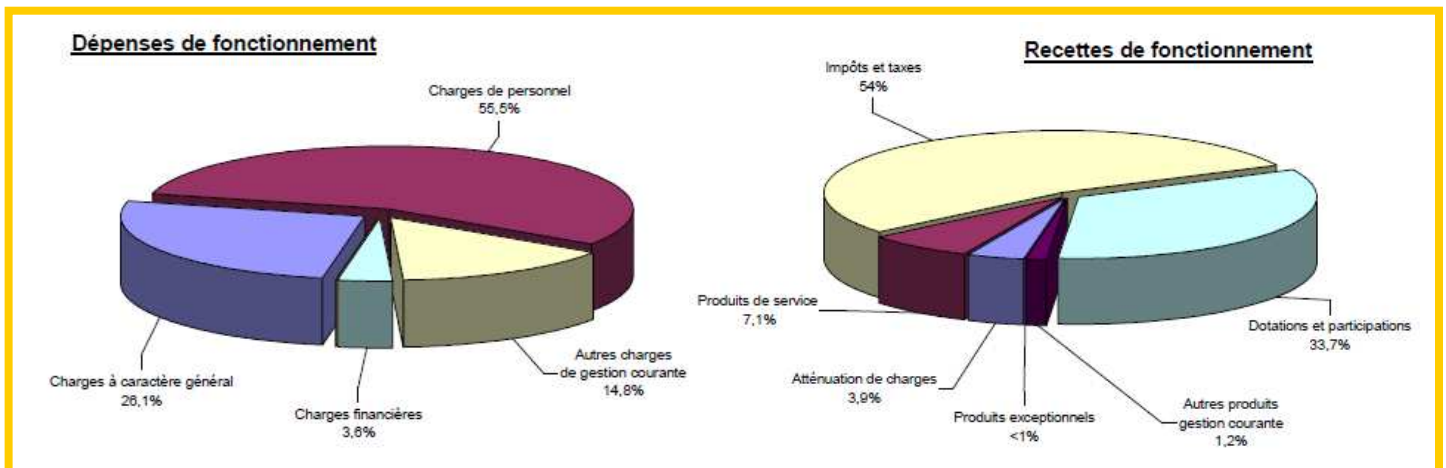
< Section de fonctionnement >

Cette section concerne l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires pour le bon fonctionnement des services de la mairie.

Déficit de fonctionnement reporté de 2008 : Dépenses de fonctionnement 2009 : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Charges à caractère général (chap. 011) ➤ Charges de personnel (chap. 012) ➤ Autres charges de gestion courante (chap. 65) ➤ Charges financières (chap. 66) 	0,00 € 879 218,98 € 229 270,93 € 488 146,05 € 129 749,75 € 32 052,25 €	100,0 % 26,1 % 55,5 % 14,8 % 3,6 %
Excédent de fonctionnement reporté de 2008 : Recettes de fonctionnement 2009 : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Atténuation de charges (chap. 013) ➤ Produits des services (chap. 70) ➤ Impôts et taxes (chap. 73) ➤ Dotations et participations (chap. 74) ➤ Autres produits de gestion courante (chap. 75) ➤ Produits exceptionnels (chap. 76 & 77) 	20 000,00 € 926 902,57 € 36 031,07 € 65 782,36 € 500 188,98 € 312 487,46 € 10 911,98 € 1 500,72 €	100,0 % 3,9 % 7,1 % 54,0 % 33,7 % 1,2 % 0,1 %

Résultat de l'exercice 2009 :

excédent de 67 683,59 €



Le conseil municipal a décidé d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement 2009 à la section d'investissement 2010 (67 683,59 €, au chapitre R1068).

< Section d'investissement >

Cette section concerne l'ensemble des dépenses et des recettes correspondant aux réalisations et/ou acquisitions de la commune.

D'une manière générale, dans cette section, les dépenses qui contribuent à l'enrichissement du patrimoine correspondent en grande partie au coût des travaux (pour la réfection d'une rue par exemple) ou à des achats d'investissement (pour une acquisition foncière ou l'achat d'une camionnette par exemple). Les recettes correspondent, quant à elles, aux excédents antérieurs reportés, aux subventions perçues, et aux emprunts contractés pour financer les projets.

Après une année 2007 riche en investissements (pour mémoire, il avait été réalisé l'aménagement de l'avenue Gaston BRES ainsi que la construction de l'école maternelle), il nous paraissait plus que nécessaire de « souffler » un peu en 2008 et 2009, ne serait ce que pour maintenir en bonne santé la situation financière de la commune.

Quelques petites opérations ont tout de même pu être réalisées ; acquisition de matériels, véhicules et outillages, réfection de toitures aux écoles, réalisation d'études (appartements et bibliothèques notamment), ... et ce sans avoir eu recours à l'emprunt.

Déficit d'investissement reporté de 2008 :	17 069,32 €
Dépenses d'investissement 2009 :	184 974,05 €

Excédent d'investissement reporté de 2008 :	0,00 €
Recettes d'investissement 2009 :	317 618,31 €

Résultat de l'exercice 2009 : excédent de 115 574,94 €

Le conseil municipal a voté le report de l'excédent d'investissement 2009 au chapitre R001 de la section d'investissement 2010.

COMPTE ADMINISTRATIF EAU-ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE (M49)

< Section de fonctionnement >

Cette section concerne l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires pour le bon fonctionnement du service eau-assainissement de la municipalité.

Déficit de fonctionnement reporté de 2008 :	0,00 €	
Dépenses de fonctionnement 2009 :	184 393,29 €	100,0 %
➤ Charges à caractère général (chap. 011)	72 738,33 €	39,4 %
➤ Charges de personnel et frais assimilés (chap. 012)	18 744,00 €	10,2 %
➤ Autres charges de gestion courante (chap. 65)	69 574,96 €	37,7 %
➤ Opération d'ordre entre section (chap. 042)	23 336,00 €	12,7 %

Excédent de fonctionnement reporté de 2008 :	0,00 €	
Recettes de fonctionnement 2009 :	293 527,72 €	100,0 %
➤ Ventes produits fab, prest serv, mar (chap. 70)	289 750,54 €	98,7 %
➤ Subventions d'exploitation (chap. 74)	3 777,18 €	1,3 %

Résultat de l'exercice 2009 : excédent de 109 134,43 €

Le conseil municipal a décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2009 à la section d'investissement 2010 (compte 1068).

< Section d'investissement >

Déficit d'investissement reporté de 2008 :	0,00 €
Dépenses d'investissement 2009 :	376 233,72 €

Excédent d'investissement reporté de 2008 :	100 303,37 €
Recettes d'investissement 2009 :	269 205,67 €

Résultat de l'exercice 2009 : déficit de 6 724,68 €

Le conseil municipal a voté le report du déficit d'investissement 2009 à la section d'investissement 2010 (chapitre D001).

Trois points particuliers à évoquer concernant la section d'investissement du budget de l'eau :

- les dépenses concernent principalement les travaux relatifs à l'assainissement collectif des secteurs "Las Paures", "Labadou" et quartiers Nord village,
- ces travaux ont été, pour bonne partie, subventionnés par le Département et l'Agence de l'eau, et cela grâce à la disponibilité du schéma directeur d'assainissement,
- la commune a contracté, pour cette opération, un emprunt de 100 000,00 € (emprunt qui avait été programmé lors du budget précédent ; voir notre bulletin d'avril 2009).

BUDGETS PRIMITIFS 2010

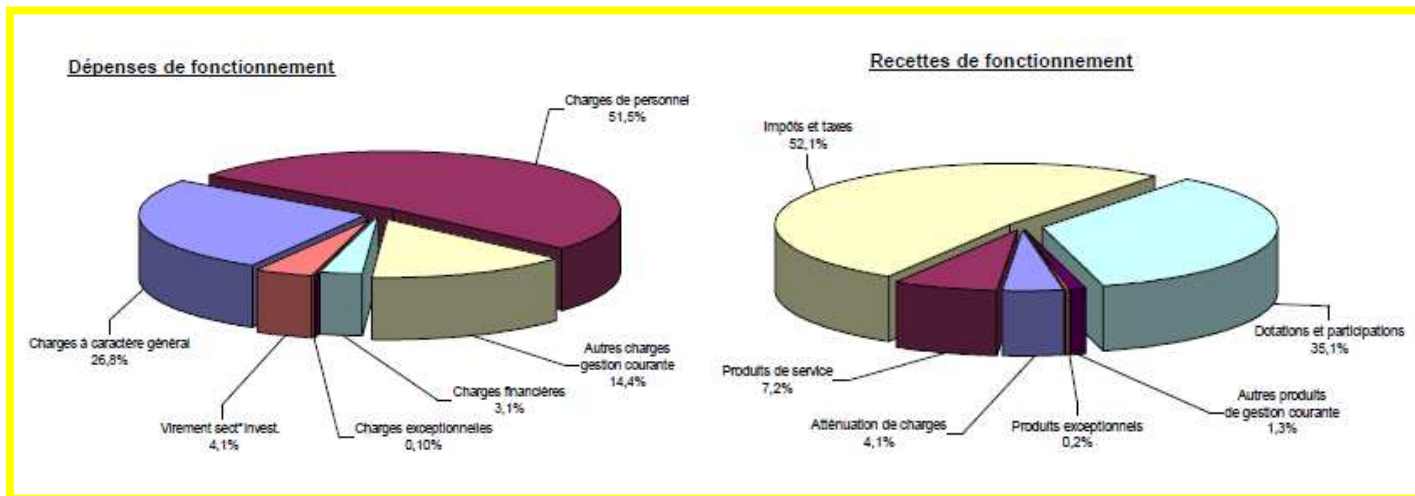
BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

< Section de fonctionnement >

Pour 2010, le conseil municipal a voté le budget de fonctionnement prévisionnel suivant :

Déficit de fonctionnement reporté de 2009 :	0,00 €	
Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2010 :	978 712,00 €	100,0 %
➤ Charges à caractère général (chap. 011)	262 594,00 €	26,8 %
➤ Charges de personnel (chap. 012)	504 291,00 €	51,5 %
➤ Autres charges de gestion courante (chap. 65)	140 650,00 €	14,4 %
➤ Charges financières (chap. 66)	30 294,00 €	3,1 %
➤ Charges exceptionnelles (chap. 67)	1 000,00 €	0,1 %
➤ Virement à la section d'investissement (chap. 023)	39 883,00 €	4,1 %
Excédent de fonctionnement reporté de 2009 :	0,00 €	
Recettes prévisionnelles de fonctionnement 2010 :	978 712,00 €	100,0 %
➤ Atténuation de charges (chap. 013)	40 000,00 €	4,1 %
➤ Produits des services (chap. 70)	70 310,00 €	7,2 %
➤ Impôts et taxes (chap. 73)	510 345,00 €	52,1 %
➤ Dotations et participations (chap. 74)	343 057,00 €	35,1 %
➤ Autres produits de gestion courante (chap. 75)	13 000,00 €	1,3 %
➤ Produits exceptionnels (chap. 77)	2 000,00 €	0,2 %

L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement est de 39 883 €.



< Section d'investissement >

La Municipalité avait identifié pour 2010 plusieurs opérations d'investissement de taille significative : réaménagement d'un bâtiment public afin d'y implanter la future bibliothèque, restauration d'appartements, réhabilitation des rues de la Circulade, acquisition de foncier et de bâtiments, ...

Cependant, le Conseil Municipal a dû faire des choix, et se limiter pour cette année à la réhabilitation des rues de la Circulade, à quelques acquisitions de matériels, et à réalisation de petits travaux.

Le budget d'investissement prévisionnel a donc été équilibré comme suit :

Déficit d'investissement reporté de 2009 :	0,00 €
Dépenses prévisionnelles d'investissement 2010 :	909 883,00 €
➤ Immobilisations corporelles (chap. 21)	100 000,00 €
➤ Immobilisations en cours (chap. 23)	770 000,00 €
➤ Remboursement d'emprunts (chap. 16)	39 883,00 €

Excédent d'investissement reporté de 2009 :	115 574,00 €
Recettes prévisionnelles d'investissement 2010 :	794 309,00 €
➤ Subvention d'investissement (chap. 13)	422 641,00 €
➤ Emprunts (chap. 16)	230 000,00 €
➤ Dotations Fonds divers Réserves (chap. 10 hors 1068)	34 102,00 €
➤ Dotations Fonds divers Réserves (1068)	67 683,00 €
➤ Virement de la section de fonctionnement (chap. 021)	39 883,00 €

BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

< Section de fonctionnement >

Pour 2010, le conseil municipal a voté le budget de fonctionnement prévisionnel "eau-assainissement" suivant :

Déficit de fonctionnement reporté de 2008 :	0,00 €	
Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2009 :	217 039,00 €	<i>100,0 %</i>
➤ Charges à caractère général (chap. 011)	84 630,00 €	<i>39,0 %</i>
➤ Charges de personnel et frais assimilés (chap. 012)	22 500,00 €	<i>10,4 %</i>
➤ Autres charges de gestion courante (chap. 65)	76 846,00 €	<i>35,4 %</i>
➤ Charges financières (chap. 66)	7 227,00 €	<i>3,3 %</i>
➤ Charges exceptionnelles (chap. 67)	2 500,00 €	<i>1,1 %</i>
➤ Virement à la section d'investissement (chap. 023)	0,00 €	<i>0,0 %</i>
➤ Opérations d'ordre entre section (chap. 042)	23 336,00 €	<i>10,8 %</i>
Excédent de fonctionnement reporté de 2008 :	0,00 €	
Recettes prévisionnelles de fonctionnement 2009 :	217 039,00 €	<i>100,0 %</i>
➤ Ventes produits fab, prest serv, mar (chap. 70)	210 500,00 €	<i>97,0 %</i>
➤ Subventions d'exploitation (chap. 74)	4 000,00 €	<i>1,8 %</i>
➤ Opérations d'ordre entre section (chap. 042)	2 539,00 €	<i>1,2 %</i>

L'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement, au profit de la section d'investissement, est de 20 797,00 €.

Remarque : le prix de l'eau pour les consommateurs reste inchangé (aucune augmentation par rapport à 2009).

< Section d'investissement >

Le budget d'investissement voté pour 2010 ne prend pas en compte la mise en œuvre d'opération particulière. La Municipalité ne devrait réaliser, en termes de travaux d'investissement, que quelques rénovations/réparations de petites parties de réseaux (eau potable, égout).

Le conseil municipal a voté le budget d'investissement prévisionnel équilibré comme suit :

Déficit d'investissement reporté de 2009 :	6 725,00 €
Dépenses d'investissement 2010 :	218 834,00 €
➤ Immobilisations en cours (chap. 23)	211 157,00 €
➤ Emprunts et dettes assimilées (chap. 16)	5 138,00 €
➤ Opérations d'ordre entre section (chap. 040)	2 539,00 €
Excédent d'investissement reporté de 2009 :	0,00 €
Recettes d'investissement 2010 :	225 559,00 €
➤ Subvention d'investissement (chap. 13)	59 279,00 €
➤ Dotations Fonds divers Réserves (chap. 10 hors 1068)	33 810,00 €
➤ Dotations Fonds divers Réserves (chap. 1068)	109 134,00 €
➤ Opérations d'ordre entre section (chap. 040)	23 336,00 €

FISCALITÉ

Le Conseil Municipal a voté une augmentation du taux de la taxe d'habitation (TH) de 0,13 pt, du taux de la taxe 'foncier bâti' (TFB) de 0,24 pt, et du taux de la taxe 'foncier non bâti' (TFNB) de 0,85 pt.

PRODUIT DES TAXES ANNEE 2010	Taux 2009	Taux votés pour 2010	Base d'imposition	Produit attendu
Taxe d'habitation	12,50	12,63	1 523 000	192 355 €
Taxe foncière bâti	23,60	23,84	1 044 000	248 890 €
Taxe foncière non bâti	84,50	85,35	58 700	50 100 €
TOTAL	---	---	---	491 345 €

Le produit attendu de la fiscalité pour 2010 est en augmentation de 3,54 % (+ 15 780 €). Il résulte, pour une part, de la variation physique des bases d'imposition notifiées qui se traduit par une augmentation du produit de 11 270 € (2,5 %), l'autre part (4 510 €, soit 1 % par rapport au produit fiscal 2010 attendu à taux constants) résulte de la revalorisation des taux pour 2010.

Le total des allocations compensatrices versées par l'Etat pour exonérations ou abattements s'élève à 19 000 €, ce qui porte l'ensemble de la fiscalité attendue pour 2010 à 510 345 €.

Nota : le Conseil Municipal a volontairement limité la hausse de la fiscalité à 1 %, pour tenir compte de la taxe additionnelle votée par la Communauté de Communes. Il convient de rappeler que cette taxe additionnelle a été votée par le Conseil Communautaire, sans délibération préalable des conseils municipaux.

VIVRE AU VILLAGE

La maison de retraite « Le Roc Pointu »

Comme chaque année au mois d'octobre se déroulera la « Semaine Bleue », semaine nationale dédiée aux liens intergénérationnels.

La semaine bleue aura lieu cette année du 18 au 24 octobre 2010 sur le thème : « **A tout âge ; acteurs proches et solidaires** »

A cette occasion, un concours récompensera les meilleurs projets organisés à l'échelon d'un département, d'un canton, d'une commune, d'un établissement.

Afin de préparer la participation de Saint Jean de Fos à ce projet, une réunion vous est proposée :

**Jeudi 20 mai 2010
A 18H00
A la salle de la Bugade**

La réunion est ouverte à toutes et tous, retraités, personnes âgées, familles, associations, jeunes, écoles, maison de retraite, mairie, ...

Venez nombreux ! !

Don du Sang

Deux rendez-vous sont d'ores et déjà fixés pour aller donner votre sang :

21 juin 2010

14 décembre 2010

à la salle polyvalente.

Un affichage spécifique sera mis en place à l'approche de ces dates.

Pétanque

Dans le but de constituer une équipe pour redynamiser la pétanque au village, une réunion est organisée le :

Mardi 27 avril 2010

A la salle de la Bugade

Amis et pratiquants de ce sport, venez à cette réunion, vous serez les bienvenus.